

RÉFORME CONSTITUTIONNELLE

Les MRE s'impliquent activement

La communauté marocaine installée à l'étranger cherche à avoir sa place dans la prochaine constitution.

BRAHIM MOKHLISS

Dans le cadre de la dynamique actuelle des réformes constitutionnelles et institutionnelles, toutes les composantes de la société marocaine y prennent part. C'est le cas aussi des Marocains composant la Communauté marocaine à l'étranger. Certes, différentes formations politiques ont appelé à accorder une place de choix aux Marocains résidents à l'étranger, notamment pour assurer leur participation politique. Cependant, les MRE à

travers leurs différentes ONG et formations ont jugé bon d'élaborer, eux-mêmes, des propositions à soumettre à la « Commission consultative pour la révision constitutionnelle » (CCRC).

De son côté, le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME) a décidé d'entamer « un vaste programme de consultations auprès des Marocains du monde afin d'impliquer la communauté marocaine de l'étranger dans le grand débat national à propos des réformes constitutionnelles et politiques que vit le Maroc ».

Pour cela, il a dressé aux MRE un questionnaire, qu'il a en même temps mis sur son site Internet à l'attention des membres de la communauté marocaine de l'étranger voulant émettre des propositions dans ce sens. Quatre principales

questions ont été mises en avant par le CCME : Quelles sont, à votre avis, les principales modifications qui devraient être portées aux différents articles de la constitution actuelle ? Avez-vous des propositions à insérer dans la future constitution et qui servent au mieux les intérêts de la communauté marocaine à l'étranger ? Quelles sont à votre avis les meilleures modalités d'implication civique des Marocains de l'étranger en termes de participation politique, d'institutions nationales, ... pour amplifier leur contribution citoyenne au développement ? Parallèlement à la réforme de la constitution, quelles sont, à votre avis, les principales préoccupations de la communauté marocaine à l'étranger dont les pouvoirs publics devraient s'occuper en priorité ?

Or, il faut le préciser, bien avant cette initiative du CCME, les citoyens marocains de l'étranger, à travers leurs organisations, se sont penchés sur l'élaboration de leurs propositions. D'ailleurs, certaines avaient même pour objectif d'appeler à la suppression du CCME. C'est le cas, par exemple du « Mouvement des Marocains démocrates installés à l'étranger », présidé par Jamal Riyane ou du « Mouvement nouvel Élan MONÉ », installé en Allemagne et présidé par Said Charchira.

Le « Mouvement Nouvel Élan MONÉ » a présenté à la CCRC un document qui reprend ses propositions. Ainsi, concernant les MRE, ce mouvement appelle à la participation politique des citoyens marocains de l'étranger, estimant que c'est un enjeu majeur non seulement pour eux, mais aussi pour le Maroc. « Il s'agit en fait de permettre aux élites de la communauté d'afficher leur dynamisme dans l'échiquier politico-économique et social du Maroc, comme ils l'ont démontré dans leurs pays de résidence. Leur seule ambition est de contribuer efficacement non seulement à l'élaboration des politiques homogènes et équilibrées à destination des millions de Marocains qui vivent et évoluent en dehors des frontières nationales, mais aussi de contribuer à donner un nouveau souffle à la vie publique et à contribuer à lui rendre sa crédibilité. Car les citoyens marocains de l'étranger ont acquis une forte expérience de la démocratie dans leur pays de résidence et en maîtrisent les rouages », lit-on dans ce document.

Ce mouvement appelle, en outre, à ce que la prochaine constitution « réserve un article spécifique pour énoncer la participation des MRE dans les deux chambres, en leur permettant de voter et se porter

LES CLÉS

Découpage électoral

En plus de leurs propositions relatives à la réforme constitutionnelle, les MRE annoncent qu'ils ne manqueront pas de faire des propositions concrètes, lors des débats en rapport avec la loi sur le découpage des circonscriptions électorales.

Consulats

Dans ses propositions, le Forum civil des Marocains d'Europe appelle à « mettre un terme à la corruption que connaissent les consulats du Royaume dans la plupart des pays européens et à la création en leur sein de conseils dans lesquels siègeront des représentants des MRE en vue de veiller à leur bon fonctionnement ».

candidats au niveau des circonscriptions à l'extérieur du Royaume ».

De son côté, le « Forum civil des Marocains d'Europe », structure qui regroupe les représentants des MRE dans différents pays d'accueil, a émis certaines propositions. Il appelle à « la constitution d'une instance élue et démocratique représentant les MRE avec une portée constitutionnelle sur la base d'une large concertation avec les MRE en vue de l'élaboration du dahir de son institution ». De même, ce Forum appelle à donner une portée constitutionnelle aux droits politiques des MRE et à la participation de leurs représentants à l'élaboration des règles relatives à « l'organisation de leur participation aux désignations politiques ».

Par ailleurs, les mécanismes de concertations avec les MRE se poursuivent dans le cadre du CCME.

Concertation

Le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME) qui a démarré une campagne de consultation à laquelle il associe les MRE, entend la clôturer le 20 mai. Il prévoit ainsi organiser, avant la fin de ce mois, un colloque international au Maroc autour du thème « la migration marocaine et les réformes constitutionnelles et politiques ». Il envisage d'y

associer les acteurs associatifs de l'émigration, des experts, des acteurs politiques, syndicaux et associatifs du Maroc.

C'est de cette manière que le CCME entend offrir une plateforme susceptible de faire participer les Marocains du monde et d'encourager leur contribution au débat, au même titre que l'ensemble des Marocains.

Quel âge faut-il avoir pour être enfin pris au sérieux ?

